

LIPSIE
7 Allee De L'Amiradou Les Hauts De
Vaugrenier
06270 VILLENEUVE LOUBET

Dijon, le 12 janvier 2012

Monsieur,

Vous faites partie des partenaires du Groupe ESC Dijon Bourgogne et nous vous remercions de votre confiance.

Grâce à votre soutien, l'année 2011 a été riche en réalisations, parmi lesquelles :

- Le développement d'un référentiel permettant d'identifier les compétences attendues par vos entreprises et que nos étudiants doivent acquérir. Cet outil nous permet de renforcer l'employabilité de nos élèves et de répondre ainsi à vos attentes.
- La mise en place d'un Espace Carrières, véritable plateforme d'orientation et de mise en relation de nos étudiants avec les entreprises.
- Renouvellement de l'accréditation EPAS de notre Programme Grande École pour la durée maximale de 5 ans (20% seulement des écoles obtiennent cette distinction pour cette durée maximale). Ce label international délivré par la Fondation Européenne pour le Développement du Management (EFMD) sanctionne l'excellence en matière de pédagogie, d'ouverture internationale et de relations avec les entreprises.

Ces résultats nous permettent de rejoindre aujourd'hui le groupe des « Écoles incontournables »\*.

Dans le contexte économique que vous connaissez, votre taxe d'apprentissage est indispensable pour nous permettre de poursuivre le développement de notre École sans augmenter la pression sur les élèves et les familles. C'est une obligation légale pour votre entreprise. Mais c'est surtout une ressource indispensable pour notre École dont elle représente 15% du budget.

Nous avons besoin de votre soutien.

En vous présentant tous nos Vœux pour 2012, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Stéphan BOURCIEU Directeur Général

Groupe ESC Dijon-Bourgogne

\*Source : Palmarès des Grandes Écoles de Commerce, L'Étudiant - L'Express, novembre 2011